



Association
Sécurité Est Lausannois

Conseil intercommunal
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Procès-verbal N° 02/2018

Séance du mardi 20 novembre 2018 à 18h30

Salle de conférences du Forum de Savigny

Sous la présidence de Monsieur Didier Bérard

Le Président, M. Didier Bérard, ouvre la séance à 18h30.

Il salue la présence des personnes suivantes : M. le Commandant Dan-Henri Weber, secrétaire du CoDir, Mme Anne-Françoise Richard, secrétaire de direction, les membres du Comité de Direction, Mme Muriel Thalmann, députée, Mme Josée Martin, présidente du Conseil communal de Savigny, M. Jean-Denis Briod, président du Conseil communal de Pully ainsi que M. Jean-Philippe Chaubert, président du Conseil communal de Paudex et futur Municipal. Pour la presse, M. Michel Dentan représente le Courrier d'Oron.

M. Christian Dupertuis est excusé. M. Jean-Louis Rossignol, scrutateur et délégué de Paudex, a démissionné. En outre, Mmes et MM. les député(e)s Florence Gross, Monique Ryf, Guy-Philippe Bolay et Jean-Rémy Chevalley se sont également excusés.

1. Appel

M. Bernard Montavon, secrétaire, procède à l'appel. Mme Lydia Masméjan est absente et M. Laurent Witschi a annoncé du retard. Quinze conseillères et conseillers sont donc présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2018

La parole n'est pas demandée. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité moins une abstention.

3. Communications du Bureau du Conseil

Le Président fait part des objets suivants :

- Aucune activité n'est à signaler depuis la dernière séance du Conseil. En revanche, comme déjà indiqué, **M. Jean-Louis Rossignol**, délégué de la commune de Paudex, a donné sa **démission**. Son remplaçant sera M. Xavier De Landerset. Un poste de scrutateur sera donc à repourvoir
- La prochaine assemblée aura lieu le mardi 18 juin à 19h00 lors de laquelle les comptes 2018 seront examinés.

4. Communications du Comité de direction

M. Jean-Marc Chevallaz, président du Comité, informe sur les points suivants :

- Un projet pilote de collaboration avec la police de l'ouest lausannois est en cours sous l'appellation Projet Concept Regio Lausanne.
- Le nouveau règlement du personnel est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2018.
- Le 21 mars 2019 aura lieu la Cérémonie des 3 corps sécuritaires de l'Est lausannois à Pully.

5. Préavis du Comité de direction N° 3 – 2018 - Budget 2019

Mme Anne Schranz, présidente de la Commission de gestion, relève que les frais du matériel informatique (système SAGA) se composent de CHF 82'000.- de frais uniques et de CHF 79'600.- de frais annuels, une erreur s'étant glissée dans le rapport qui mentionne CHF 9'600.-.

Le Président passe ensuite à l'examen du préavis 3-2018 – Budget 2019 qui ne soulève ni remarques ni questions. Le fascicule du budget est également passé en revue, ne sollicitant pas davantage de remarques ou de questions. Le Président donne lecture des conclusions du préavis.

Le préavis 3-2018 – Budget 2019 est accepté à l'unanimité.

6. Divers et propositions individuelles

6.1 Mme Weidmann Yenny demande comment le **nouveau règlement du personnel** entré en vigueur le 1^{er} juillet a été reçu par le personnel.

M. Jean-Marc Chevallaz répond que le processus a été intégré dans le groupe de travail et que le règlement donne satisfaction. En outre, plusieurs corps de police se sont intéressés à notre règlement mais chaque corps est libre de faire comme il l'entend. Chez nous, les collaborateurs sont satisfaits.

6.2 M. Pyrame Jaquet revient sur le **graphique des accidents de la circulation en page 50 du rapport de gestion 2017**, rappelant que M. Chevallaz avait dit qu'il serait corrigé et envoyé aux délégués, ce qui figure dans le procès-verbal de ladite séance. Il est répondu que cet envoi a eu lieu mais que ce graphique lui sera à nouveau envoyé. M. Chevallaz mentionne que, par ailleurs, le rapport sur le site de l'ASEL est à jour.

6.3 Mme Isabelle Krenger s'enquiert de l'avancement des **travaux au poste de police**. M. Chevallaz fait savoir que l'achèvement des travaux était prévu pour la fin janvier 2019 mais qu'il y aura 4 à 6 semaines de retard. La demande d'accréditation pourra ensuite être déposée. Une visite du poste sera organisée pour les membres qui pourront constater les difficultés que représente le fait de travailler dans un bâtiment existant où il y a aussi eu des surprises.

Le Président remercie la commune de Savigny pour la mise à disposition de la salle et rappelle que la prochaine séance du Conseil intercommunal aura lieu le mardi 18 juin 2019 à 19h00.

La séance est levée à 19h00.

Pully, le 24 mai 2019

Le Président

Le Secrétaire

Didier Bérard

Bernard Montavon

Distribution :

- aux membres du Conseil intercommunal
- aux membres du Comité de direction
- à la préfecture de Lavaux-Oron